



LA DÉMARCHE QUALITÉ AOP

- **Fin de campagne de commercialisation en AOP**

Les derniers lots doivent être mis en circulation pour le 30 avril au plus tard.

- **Déclaration de mise en culture 2023**

Les plantations 2023 sont en cours. A titre indicatif, l'année dernière il y a eu un peu moins de 240 hectares plantés en AOP.

Merci aux producteurs de rapporter leur déclaration au plus vite au syndicat par mail à aop@oignonderoscoff.fr ou par courrier.

LA VIE DE VOTRE SYNDICAT

- **Assemblée générale le 23 juin**

Notez dès à présent cette date dans votre agenda ! A l'occasion de cette assemblée, venez rencontrer les Maires, les Communautés de Communes ainsi que le président du Conseil Départemental. Un repas sera servi pour clôturer la réunion.

- **Offre d'apprentissage 2023-2025**

En appui à l'animatrice, le syndicat recherche un(e) apprenti(e) pour un poste polyvalent d'assistant qualité. Cette offre est visible sur la rubrique actualité de notre site internet.



ZOOM SUR LA COMMUNICATION

- **Dégustations dans les supermarchés**

Au mois de février, la confrérie a été promouvoir l'Oignon de Roscoff dans différents supermarchés de la zone AOP. Pour cette occasion, Jean-Yves CRENN a élaboré un velouté d'Oignon de Roscoff. Cette animation fut un réel succès.

- **Salon de l'Agriculture**

Le 2 et 3 mars, le syndicat avec des membres de la confrérie ont eu l'occasion de faire connaître et de faire déguster des préparations à base d'Oignon de Roscoff.